

Fiche technique

Éléments-clés justifiant l'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

- Anticosti constitue le meilleur laboratoire naturel du monde pour l'étude des fossiles et des strates sédimentaires issus de la première extinction de masse du vivant à la fin de l'Ordovicien.
- On y retrouve l'une des plus importantes successions stratigraphiques en épaisseur et le témoignage fossile le plus complet de la vie marine de l'époque couvrant 10 millions d'années de l'histoire de la Terre, soit de l'Ordovicien supérieur au Silurien inférieur, il y a 447 à 437 millions d'années.
- Cet intervalle de l'histoire de la Terre n'était pas représenté avant aujourd'hui au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- L'abondance, la diversité et l'état de conservation des fossiles sont exceptionnels et permettent un travail scientifique de classe mondiale.
- L'érosion naturelle joue un rôle important puisque le recul des falaises met à jour de nouveaux horizons fossilifères et sert à maintenir la valeur universelle exceptionnelle à long terme du site.

Quelques faits sur L'Île-d'Anticosti :

- Anticosti est situé dans le Golfe du Saint-Laurent au Québec et couvre un territoire de 7 932,79 km² comprenant un littoral de plus de 550 km.
- Le seul village de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, Port-Menier, compte environ 200 habitants.
- Le site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial se retrouve en totalité à l'intérieur d'un réseau d'aires protégées exemptes de toute activité industrielle et aucun habitant ne réside en permanence dans le bien ou sa zone tampon.
- La paléontologie exceptionnelle de l'île est reconnue depuis plus d'un siècle et continue d'attirer les chercheurs canadiens et étrangers les plus éminents.
- L'étude de la période Ordovicien-Silurien nous permet de mieux comprendre et de tirer des enseignements des profonds changements climatiques qu'a connus notre planète à cette époque.

Étapes charnières menant à l'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

| | |
|-----------------------|---|
| Décembre 2017 | Anticosti a franchi la première étape incontournable, celle de l'inscription sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial du Canada. |
| Juin 2018 | La Municipalité de L'Île-d'Anticosti a tenu un événement de réflexion sur le futur de l'île; le Forum du futur, qui a été l'occasion d'échanger sur les perspectives de développement. |
| Novembre 2019 | La Table UNESCO Anticosti a été constituée. Réunissant près d'une vingtaine de partenaires; des représentants des organismes promoteurs de la candidature, les Premières Nations de Ekuanitshit et de Nutashkuan, des représentants citoyens et politiques locaux et régionaux, des acteurs du secteur récréotouristique ainsi que différents ministères du Gouvernement du Québec. |
| Décembre 2020 | Une réserve de biodiversité projetée a été créée en décembre 2020 pour protéger la valeur universelle exceptionnelle d'Anticosti au cœur de sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui inclut ses sites fossilifères. |
| 24 janvier 2022 | Dépôt officiel du dossier d'Anticosti au Centre du patrimoine mondial. |
| Mars 2022 à juin 2023 | Évaluation de la proposition d'inscription d'Anticosti par l'organisation consultative indépendante mandatée pour les candidatures de sites naturels : l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). |
| Juin 2023 | L'UICN) recommande l'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. |